

La Biennale de Lyon recrute : Un(e) alternant(e) en comptabilité

L'association La Biennale de Lyon est une association loi 1901 qui organise la Biennale de la danse et la Biennale d'art contemporain. Ces deux manifestations comptent parmi les plus grands rendez-vous internationaux de la création contemporaine et jouissent d'une reconnaissance incontestable auprès de la presse, des professionnels et du grand public.

Détail de l'offre

En tant qu'alternant(e) en comptabilité vous intégrez le Service Administration composé de 8 personnes chargées du bon fonctionnement de l'association et des événements qu'elle organise. Sous l'autorité de la responsable comptable et en relations avec l'ensemble du service vous avez en charge la production comptable (saisie de factures et paiements fournisseurs) ainsi que le suivi des acomptes/dettes fournisseurs et la saisie des banques.

Vous pourrez être amené à aider à l'établissement des paies lors des événements.

Vous participerez activement à l'élaboration du bilan de la structure.

Vous aurez notamment à intervenir les missions suivantes :

- Suivi des factures fournisseurs, de la saisie au règlement
- Vérification et saisie des notes de frais.
- Suivi des achats fait en carte bleue, récupération des justificatifs et saisie.
- Préparation des virements hebdomadaires.
- Lettrage des comptes fournisseurs/Clients.
- Rapprochements bancaires journaliers des banques de l'association.
- Aide à la préparation du bilan annuel et au suivi budgétaire.
- Périmètre des missions évolutif en fiscalité et social (Déclaration de TVA, DEB, CFE...)

Profil recherché :

Diplômé(e) d'un Bac de type STMG ou BTS Comptabilité, vous préparez un Bac +2 ou Bac +3 en Comptabilité/Gestion.

Savoir-faire et savoir-être requis :

- ✓ Etre à l'aise en informatique avec une maîtrise du pack Office (Excell, Word).
- ✓ Organisé rigoureux et autonome
- ✓ Vous avez un intérêt pour le monde de la culture ou êtes curieux de nature et ouvert à de belles découvertes.
- ✓ De bonnes connaissances en anglais serait un plus

Contrat : Contrat d'apprentissage 12 à 24 mois

Rémunération : % du SMIC brut selon grille d'apprentissage légale.

Avantages : Carte ticket restaurant Mutuelle (part employeur 60%).

Chèque vacances

Télétravail possible 1 jour maximum par semaine, après 6 mois de présence

Poste à pourvoir : à la rentrée 2023, possibilité de débiter en août 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 30/06/2023

Pour postuler, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à l'attention de Sophie Chevalier,
À l'adresse suivante : comptabilite@labiennaledelyon.com